

Coudoux, le 21 mars 2011

A l'attention de Monsieur Bénéfice,
Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale
et de Madame Auger, IEN

Madame, Monsieur,

Notre grande inquiétude quant à la rentrée de septembre 2011 en maternelle, nous incite une nouvelle fois à vous solliciter.

En effet, l'école maternelle a recensé à ce jour 165 prévisions d'inscriptions d'enfants pour la rentrée 2011, à répartir en 5 classes; nous ne sommes qu'au mois de mars...

Nous souhaitons vous alerter urgemment sur plusieurs éléments qui, semble-t-il, n'ont pour l'heure pas été pris en compte :

- Le niveau actuel de 30 élèves par classe nous semble déjà beaucoup trop élevé pour pouvoir apporter à nos enfants des conditions satisfaisantes d'apprentissage : Que dire alors de 31 élèves par classe et plus ?
- La situation actuelle va conduire au refus de scolarisation d'enfants qui atteindront l'âge de 3 ans entre le jour de la rentrée et le 31 décembre 2011 : ce nombre va en s'accroissant à chaque nouvelle inscription, semaine après semaine, provoquant toujours plus de frustration pour ces enfants, préparés à l'école maternelle, qui sont pour le moment sur liste d'attente. Sans compter que cette incertitude est difficilement gérable pour les parents concernés (en termes d'organisation de garde d'enfants, financièrement, etc...)
- L'accroissement de la population dans notre village est une réalité : des logements sont en cours de livraison. D'autres, seront livrés durant l'année prochaine. Et enfin, de nombreux lotissements vont sortir de terre pendant les deux prochaines années.
- Que faire des enfants des nouveaux arrivants sur Coudoux, ayant 3 ans révolus et devant donc intégrer la maternelle en cours d'année scolaire 2011-2012 ? Les ajouter aux classes déjà saturées et faire monter le seuil à 32, 33 voire 34 élèves par classe ? Les refuser ?

Ces différents éléments nous conduisent donc à vous demander de prévoir, dès la prochaine commission, l'ouverture d'une classe pour la rentrée 2011. Ceci permettra de scolariser les enfants coudouciens qui auront 3 ans d'ici décembre 2011 et les nouveaux arrivants à partir de l'année scolaire 2011-2012.

Nous connaissons l'intérêt que vous portez à nos écoles et savons que vous serez attentif à notre requête. Nous restons naturellement à votre disposition pour en discuter plus précisément.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour les représentants délégués des parents d'élèves, le bureau de la FCPE Coudoux

Nicolas BERUTTO (président) 06-31-73-69-01
Delphine DILLY (vice-présidente) 04-42-52-14-61
Céline ROMISCH (vice présidente) 06-71-03-31-30

Copies :

Mme Balzano, Directrice de l'école maternelle de Coudoux,
M. Barret, Maire de Coudoux
M. Manificier, élu aux affaires scolaires de Coudoux

Pour affichage : panneaux devant les écoles et sur notre site internet